

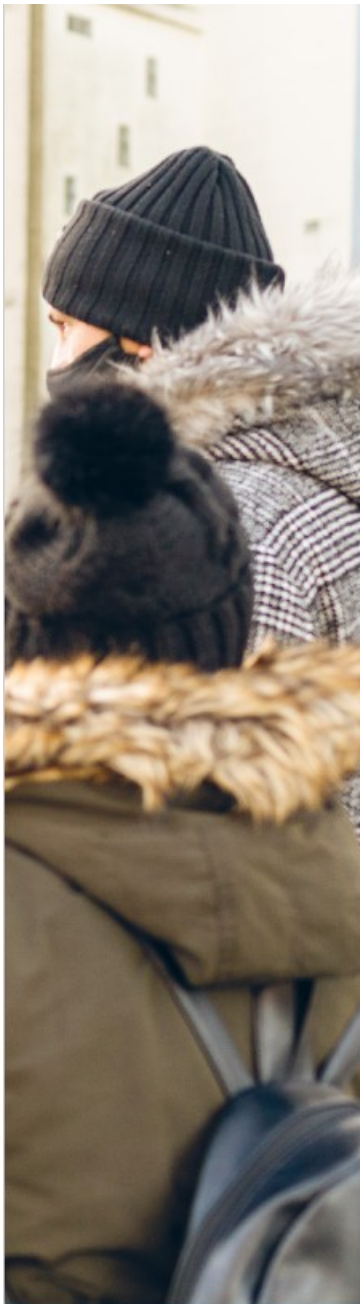


À votre service

Tranquillité publique : un service renforcé

L'ESSENTIEL

Reconnue comme l'une des principales préoccupations des citoyens au même titre que l'environnement, la fiscalité ou l'emploi, la sécurité fait partie des compétences qu'une Ville doit assumer. Mérignac, qui accueillera bientôt un commissariat intercommunal, renforce déjà les dispositifs de sécurité en ville.



Nouveau commissariat, brigade de soirée de la police municipale, formation des agents, présence de la BAC*, vidéosurveillance renforcée... Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, Mérignac se veut pragmatique, transparente et rassurante.

Pièce centrale dans le puzzle du nouveau centre-ville, le futur commissariat illustre le positionnement mérignacais dans le domaine de la sécurité : proximité, formation et prévention. Le bâtiment actuel est devenu vétuste. La Ville a cédé une parcelle d'environ 3 000 m² à l'État qui va y construire, dès le 2^e semestre 2021, un commissariat intercommunal nouvelle génération, dont l'ouverture officielle est attendue mi-2023.

Dirigé par le commissaire de police Anthony Touzet, il abritera le siège de la Direction départementale de la sécurité publique (division Ouest) qui, outre Mérignac, regroupe Pessac, Gradignan, Talence, Eysines et Le Haillan. Dans le futur bâtiment de trois étages, érigé place Charles-de-Gaulle, face à la Médiathèque, on trouvera la police nationale bien sûr, mais aussi une partie des effectifs de la police municipale. La brigade anti-criminalité y sera également, tandis que le groupe anti-cambriolages et la brigade des stupéfiants seront basés sur Talence mais agiront aussi sur Mérignac. Soit une trentaine de policiers nationaux qui rayonneront sur les 6 communes. Le dernier étage sera réservé à la formation de ces agents (armement, qualifications judiciaires, procédures d'enquêtes...). Une proximité qui créera forcément des passerelles entre les deux polices, pour la tranquillité des Mérignacais.



La parole de
**Jean-Pierre
Brasseur**
Adjoint au
Maire délégué
à la tranquillité
publique

« NI NAÏFS,
NI RÉPRESSIFS »

« Il était temps que Mérignac abrite un commissariat digne d'une ville de 70 000 habitants. Ne soyons pas naïfs : même si notre ville est sûre, le risque zéro n'existe pas. Et, comme partout en France, Mérignac possède quelques poches d'insécurité. Il ne s'agit pas de faire de la répression à tout va, mais de prendre les mesures de précaution et de prévention, de rester à l'écoute de la population quand elle nous signale des incivilités. La demande de sécurité des Mérignacais est légitime. »

>>

À votre service



COMMISSAIRE ANTHONY TOUZET, AU RAPPORT

Son parcours

Naissance à Bordeaux en 1976. Passe le concours de commissaire de Police Nationale à Pessac (campus universitaire). Est d'abord affecté dans les Vosges comme chef de circonscription, puis en Gironde (Arcachon). Il effectue ensuite une mission de traitement des contraventions (poursuite judiciaire) comme officier du ministère public. Il est en poste à Mérignac depuis le 4 janvier et dirige la division ouest (6 communes dont Mérignac) de la direction départementale de la sécurité publique (DDSP).

Sa mission

Coordonner l'ensemble de l'action des services de police qui dépendent de cette division, dont la brigade des stupéfiants, la BAC anticriminalité et l'unité de lutte contre les cambriolages.

>>

Points chauds sous surveillance

À terme, le nouveau commissariat accueillera aussi le centre de supervision de vidéosurveillance. La Municipalité étouffera (avec la participation de l'État) les caméras situées au centre-ville et dans les différents quartiers de la ville. Sur leur mur écran, les policiers pourront observer les points chauds en temps réel. « Ce système, voulu par les habitants, apporte des avantages évidents dans les délais d'intervention de la police, résume-t-on à la cellule sécurité. Si l'on avait eu des images de l'incendie du gymnase Léo-Lagrange, par exemple, l'enquête aurait avancé encore plus vite. »

« Bonsol, police municipale »

Enfin, en amont du nouveau commissariat, la Ville étoffe sa police municipale et recrute 8 fonctionnaires pour créer une brigade de soirée qui interviendra de 15h à 1h du matin le week-end et 23h en semaine, alors qu'actuellement, la « PM » cesse ses rondes à 20h. Les missions, cependant, seront les mêmes : présence sur le terrain, prévention et écoute des habitants... car au bout du compte, ce sont les Mérignacais qui connaissent le mieux leur ville.



Anthony Touzet

IL L'A DIT

« L'agglomération a évolué et la délinquance avec elle. La police nationale s'adapte aux réalités du terrain. Nous allons restructurer nos effectifs pour être encore plus présents et opérationnels. La fusion des divisions de Pessac et Mérignac nous permet déjà de déployer nos forces sur des points chauds dans des délais très brefs. La chaîne de commandement a, elle aussi, été renouvelée pour un pilotage plus efficace. »